



MAIRIE D'ARFONS
5, RUE DE LA MAIRIE
81110 ARFONS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le 05 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril à 18 heures le Conseil Municipal de la commune d'Arfons, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard PINEL, Maire.

Présents : Mrs AZAÏS Gérard, COUZINIÉ Philippe DUBOIS Baptiste, GASTOU Jérôme, PINEL Gérard, PORTES Pierre, Mme ROUANET Bernadette

Absents excusés : Mr BARRAILLÉ Dimitri : procuration à Mr Philippe COUZINIE, Mr GAYDA Jacques : procuration à Mr Gérard AZAIS ;

Absent : Mr Jean-Michel DOUDIES.

A été nommé secrétaire : Mr Pierre PORTES.

1/ Approbation du budget primitif 2024 de la M49 – budget de l'Eau et Assainissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2024 du budget de l'Eau et Assainissement (M49), aux Conseillers Municipaux :

Section de fonctionnement :

Report résultat 2023 : excédent : + 43 571.04 €

Recettes : 221 710.96 €.

Total recettes : 265 282.00 €

Total Dépenses : 265 282.00 €

Section d'investissement :

Recettes : 222 789.90 €

Dont Affectation 1068 recettes : 72 103.53 €

Restes à réaliser : 0 €

Total recettes : 294 893.53 €

Dépenses : 222 790.00 €

Report 2023 : déficit 72 103.53 €

Restes à réaliser : 0 €

Total dépenses : 294 893.53 €

Total du budget : 560 153.53 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité des membres, le budget primitif 2024 du budget de l'Eau et Assainissement (M49).

2/ Approbation du budget primitif 2024 de la M57 – budget de la commune

Monsieur le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2024 du budget de la Commune (M57), aux Conseillers Municipaux :

Section de fonctionnement :

Report résultat 2023 : excédent : + 145 904.33 €

Recettes : 598 606.44 €.

Total recettes : 744 510.77 €

Total Dépenses : 744 510.77 €

Téléphone : 05 63 74 11 37 - Mèl : mairie.arfons@orange.fr

Section d'investissement :

Recettes : 1 054 973.79 €

dont Affectation 1068 recettes : 146 440.79 €

Restes à réaliser : 17 763,00 €

Total recettes : 1 072 736.79 €

Dépenses : 908 533.00 €

Report 2023 : déficit – 111 097.79 €

Restes à réaliser : 53 106,00 €

Total dépenses : 1 072 736.79 €

Total du budget : 1 817 247.56 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité des membres, le budget primitif 2024 du budget de la Commune (M57).

Vote des taxes locales 2024

Mr le Maire propose une augmentation des taxes locales de 1.5 % ou 2 % afin de combler la baisse des dotations de l'Etat.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à 8 voix pour et une contre D'augmenter les taxes locales pour l'année 2024 de 1.5 %

Elles sont donc fixées comme suit :

- Taxe Foncière bâti : 45.73 %
- Taxe foncière non bâti : 87.85 %
- Taxe habitation : 16.15 %

3/ Participation à la mutuelle des agents communaux :

Mr le Maire propose de participer à compter du 1/06/2024 à la mutuelle des agents communaux à concurrence de 15 € / agent à temps complet.

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à cette proposition qui sera transmise au Comité Social du Centre de Gestion du Tarn pour avis.

QUESTIONS DIVERSES :

Projet d'école sur la commune d'Arfons

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande formulé par l'association LA TABLE RONDE sise à Sorèze pour le projet d'école : une salle de classe, des toilettes handicapées, un point cuisine, une ligne internet et un espace ouvert sur l'extérieur pour la récréation. Cette association souhaite disposer de la classe de l'ancienne école.

Le point principal à étudier est le local. Mr le Maire précise que l'ancienne école a fait l'objet d'un déclassement par les services de la Préfecture afin de pouvoir disposer de ce local pour d'autres objectifs. Il a été mis à disposition de l'association Ora Fontium et du cours de Yoga le mercredi après-midi. Après avoir fait le point, La commune ne dispose pas de local adéquat et de ce fait, les membres du conseil municipal ne donnent pas une suite favorable à cette demande.

Fin de séance à 19h30

Le Maire,
Gérard PINEL

Le secrétaire,
Pierre PORTES

